



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE LE GÉANT MONDIAL DE LA DISTRIBUTION COSTCO POUR SON IMPLANTATION EN FRANCE ET L'OUVERTURE DE SON PREMIER CLUB-ENTREPÔT



Droit du travail et de la protection sociale Droit public et commande publique Droit de l'environnement IT et données personnelles ANNULE - Concurrence, régulation européenne et FDI Contrats commerciaux et internationaux Droit de la propriété intellectuelle, média et art Droit européen Immobilier et Construction Corporate - M&A | 25/04/17 | Emmanuelle Barbara Vincent Brenot Florence Chafiol Emmanuelle Mignon Mahasti Razavi Alexandra Berg-Moussa Hélène Billery

August Debouzy accompagne le géant mondial de la distribution Costco pour son implantation en France et l'ouverture de son premier club-entrepôt.

Après l'obtention des différentes autorisations administratives, Costco France a commencé, mi-2016, la construction de son premier club-entrepôt et de son siège social à Villebon-sur-Yvette, dans l'Essonne.

Ce site de 14.000 m2 de surface de vente, dont l'ouverture est prévue au printemps 2017, emploiera environ deux-cent-cinquante personnes. Le groupe prévoit d'ouvrir plusieurs autres sites en France dans les 10 prochaines années, autour des grandes villes, dont Paris.

L'ensemble des équipes d'August Debouzy a accompagné Costco France dans le cadre de ce projet d'implantation majeur. Costco a bénéficié de conseils juridiques dans le domaine de l'immobilier et de la construction, de l'urbanisme, du droit public, du contentieux, du droit commercial, de la distribution et de la consommation ainsi que du droit du travail.

Costco est une chaîne mondiale de « clubs-entrepôts », proposant à ses membres particuliers ou professionnels des produits alimentaires et non alimentaires de grande qualité et de marques renommées au plus bas prix. A ce jour ce concept n'a aucun équivalent sur le territoire français. Implanté aux USA, au Canada, en Asie, en Australie, au Mexique, au Royaume-Uni et en Espagne, ce groupe coté aux États-Unis a réalisé lors de son dernier exercice un chiffre d'affaires de 116 milliards de dollars. Garanties 100 % « satisfait ou remboursé », les cartes de membres de la société Costco France sont d'ores et déjà commercialisées sur le site internet www.costco.fr.

Costco est conseillé par August Debouzy dont l'équipe pluridisciplinaire est composée de 30 avocats dont Ferenc Gonter, Florence Chafiol, Vincent Brenot, Mahasti Razavi, Alexandra Cohen-Jonathan, Emmanuelle Barbara et Emmanuelle Mignon, Associés et Alexandra Berg-Moussa, Julien Wlodarczyk et Hélène Billery, Counsels.

